

## **Recommandation 12 : Pendant le travail et l'accouchement, adopter des pratiques susceptibles de favoriser le lien mère-enfant et un bon démarrage de l'allaitement.**

### **Le label IHAB**

Le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) est un label de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF International créé en 1991 qui **récompense les services de maternités et de néonatalogies qui offrent un accompagnement optimal** des parents à la naissance de leur enfant et durant tout leur séjour.

#### **La démarche IHAB repose sur le trépied suivant :**

- Une équipe centrée sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère.
- Un environnement et accompagnement qui permettent aux parents de prendre totalement leur place, dès la naissance.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.

**La démarche IHAB s'appuie sur 12 recommandations de bonnes pratiques**, argumentées scientifiquement, qui allient qualité des soins, sécurité et bienveillance.

**Dans le cadre de notre partenariat, IPA vous présente ces recommandations.**

## Recommandation 12 : Pendant le travail et l'accouchement, adopter des pratiques susceptibles de favoriser le lien mère-enfant et un bon démarrage de l'allaitement.

12ème recommandation, voir page 34 de l'autoévaluation [ICI](#)

Ce critère va veiller à ce que les pratiques, validées dans des protocoles de soin, soient **respectueuses des besoins de la mère et de son bébé** pendant **le travail et l'accouchement**.

Un respect de la **physiologie et des souhaits de la mère**, tant que la sécurité médicale est garantie, est primordial.

L'objectif est de rendre les **parents plus confiants** pour la mise au monde de leur bébé et vont de **favoriser le lien mère-enfant** et un **bon démarrage de l'allaitement**, selon le choix de la maman.

Il s'agit :

- d'encourager les femmes à **se faire aider**, physiquement et émotionnellement, par une (ou deux) personne(s) de leur choix de façon continue pendant le travail et l'accouchement, et qu'elles en connaissent le bénéfice attendu
- de permettre aux femmes de **boire et manger léger** pendant le travail,
- d'encourager les femmes à prendre en considération les **méthodes non-médicamenteuses** pour soulager les douleurs, en respectant leurs préférences personnelles
- d'encourager les femmes à **marcher et bouger** pendant le travail et à adopter les positions de leur choix pour l'accouchement

Il est en outre demandé de bien peser les indications des **procédures invasives** (comme l'induction ou l'accélération du travail, la rupture des membranes, les épisiotomies ou extraction instrumentale, les césariennes) spécifiquement exigées par une complication, et d'**expliquer la raison de leur utilisation** à la mère.

### Pour aller plus loin

- [Les 12 recommandations IHAB.](#)
- [Présentation de l'association Information Pour l'Allaitement](#)
- [Où trouver du soutien ?](#) Associations nationales, internationales et annuaires des professionnel.le.s de santé spécialisé.e.s en allaitement
- [Retrouvez nos articles liés au soutien des personnes allaitantes](#)

Naviguez dans notre **nouvel onglet dédié à IHAB** dans notre barre de menu !

Consultez le catalogue du centre de ressources d'IPA : [base de données documentaire](#)

## Information Pour l'Allaitement

IPA information pour les professionnels

<https://info-allaitement.org>

---

Découvrez [nos ressources et mots-clés associés à cette recommandation](#).